

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XIV

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1895

No 8

SOMMAIRE.

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS, etc.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1894-95—Rapport financier des Commissaires d'écoles de Montréal, 1894-95.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Leçon de choses: *La Houille*—Composition: *Lettres pour le jour de l'an*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Problèmes à résoudre.—LECTURE POUR TOUS: Saine critique.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues—Livres nouveaux.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

La prochaine Conférence des Instituteurs aura lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, vendredi, le 31 janvier 1896.

SUJETS DE DISCUSSION: 1° *L'enseignement de l'arithmétique en général*;

2° *Celui des quatre règles simples.*

Des professeurs possédant une longue expérience ont promis de parler sur cette importante question.

L'enseignement de l'arithmétique ayant été l'objet d'études spéciales de la part des Inspecteurs d'écoles au Congrès de Saint-Hyacinthe, l'Association espère que ces messieurs voudront bien faire connaître aux membres de la conférence leurs vues sur cette branche capitale de l'enseignement primaire.

Tous les Instituteurs sont *spécialement* priés de se préparer à la discussion.

Il y aura, la veille de la conférence, une soirée littéraire, dramatique et musicale.

Par ordre du Comité d'organisation,

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

P.S.—Les membres de l'Association sont spécialement priés d'assister à une séance *extraordinaire*, qui aura lieu à l'Académie du Plateau, le 3 janvier prochain, à 7 heures du soir.

Objet de la réunion: FONDS DE PENSIONS.

N. B.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 29 octobre dernier (1895), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Beauharnois, ville de Beauharnois.—MM. Louis-Alexandre Seers, avocat, et André Leduc, junior, en remplacement de MM. J.-G. Laurendeau, avocat, et L.-C. Tassé, notaire.

Comté d'Ottawa, Bouchette.—MN. Pierre Sécyre et Ephrem Tremblay, en remplacement de MM. Abraham Lamoureux et Nazaire Talbot.—*Gazette officielle*, 9 nov. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 novembre courant, 1895, nommer M. Joseph Duplessis, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, en remplacement de M. Louis Brault, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 9 nov. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 11 novembre courant, 1895, de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires.

Comté d'Argenteuil, canton Morin—M. Abraham Watchorn, en remplacement de lui-même.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Canot No 2.—MM. Anthime Charbonneau and Joseph Longpré.

Syndics d'écoles.

Comté de Bagot, Saint-Théodore—M. Trefflé Lemoine, en remplacement de lui-même.

Comté de Châteauguay, Saint-Jean Chrysostôme No 2.—M. Arthur Buchanan, en remplacement de M. Joseph Roberts, démissionnaire.

Comté de Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton.—M. Edgar-C. Willard, en remplacement de M. Frank Burns.—*Gazette officielle*, 16 novembre dernier.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec pour l'année 1894-95.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 28 octobre 1895.

L'honorable L.-P. PELLETIER,

Secrétaire de la Province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de la Législature, mon rapport de l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin 1895.

Appelé par le gouvernement de cette province, en avril dernier, à remplir les fonctions du Surintendant de l'Instruction publique, j'ai eu l'honneur de succéder à un homme qui, par sa haute intelligence et son talent, a fait beaucoup pour la cause de l'éducation. Nommé conseiller législatif, l'honorable M. Oimet est allé terminer sur un autre théâtre une carrière publique fort bien remplie.

Les quelques mois que je viens de passer à la tête du département de l'Instruction publique m'ont fait com-

prendre que je devais diriger une grande partie de mes efforts vers l'amélioration de nos écoles primaires. Notre système d'éducation, bon en lui-même, a besoin cependant de développement et d'une plus grande force d'action. Je suis convaincu que les écoles à la campagne n'offrent point aux enfants qui les fréquentent tout l'attrait qu'elles devraient avoir. Nombre de ces enfants les quittent sans qu'elles aient produit sur leur intelligence une impression assez durable pour leur faire désirer d'augmenter la somme de leurs connaissances. C'est une lacune qu'il faut combler; c'est un point faible qui a besoin d'être fortifié.

ÉCOLES NORMALES DE FILLES.

Les statistiques démontrent qu'il existe dans la province 1,283 municipalités sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles; ces municipalités possèdent 5,196 écoles élémentaires, 533 écoles modèles, 157 académies et 4 écoles pour les sourds-muets et les aveugles, soit un total de 5,890.

Les instituteurs et les institutrices qui enseignent dans ces écoles sont au nombre de 5,950. Seulement 665 sur ce chiffre ont un brevet d'école normale, et par conséquent 5,285 n'en ont pas. Cette grande disproportion indique un mal réel auquel il faut au plus tôt apporter remède, car le manque de formation pédagogique est un obstacle à l'efficacité des écoles, en particulier chez les institutrices, puisqu'elles sont au nombre de 5,022 sur un total de 5,950 professeurs.

Le remède à cet état de choses consiste dans la fondation de nouvelles écoles normales pour les filles. Nous ne possédons que deux écoles du genre pour toute la province, une protestante à Montréal et une catholique à Québec. Cette unique école pour les filles catholiques, on le comprend, est insuffisante

pour les besoins actuels et, aussitôt que les finances de la province le permettront, j'espère que le gouvernement s'empressera d'en fonder plusieurs autres.

Je crois que la fondation et le soutien de ces écoles normales catholiques coûteraient une somme relativement minime, en les agréant à des communautés religieuses enseignantes.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

Un second moyen de donner plus d'efficacité à nos écoles primaires serait la création de conférences pédagogiques, afin d'atténuer, autant que possible, chez les personnes chargées de l'instruction de la jeunesse, le manque de méthodes pédagogiques.

Lors de la convention des inspecteurs d'écoles tenue à Saint-Hyacinthe, en août dernier, je leur ai soumis la question de savoir s'il serait à propos de remplacer la première visite annuelle de l'inspecteur par une série de conférences qu'ils donneraient aux instituteurs et aux institutrices. A peu d'exceptions près, MM. les inspecteurs ont approuvé l'idée comme pouvant faire un grand bien.

Antérieurement, la question avait été examinée par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et, dans leurs rapports annuels, certains inspecteurs avaient donné leur approbation à ce mode de répandre chez les maîtres et maîtresses d'écoles les meilleures méthodes d'enseignement.

Au lieu de visiter chaque école à l'autonne, l'inspecteur réunirait au centre de la paroisse les institutrices ou professeurs des divers arrondissements scolaires, auxquels il donnerait, pendant un couple de jours, des avis pratiques et des conseils précieux sur la manière d'enseigner.

Si le gouvernement pouvait mettre à

ma disposition une somme suffisante pour défrayer les frais de transport des instituteurs au lieu des conférences pédagogiques paroissiales, ce serait un service réel immédiat à rendre à la cause de l'éducation, tout en facilitant beaucoup la tâche des inspecteurs.

En juillet dernier, il a été tenu trois conventions des instituteurs protestants, en exécution des règlements du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Chacune de ces conventions a duré quatre jours, et elles ont été suivies par 225 instituteurs et institutrices. Les conférenciers ont été le principal de l'École normale McGill, le secrétaire anglais de mon département, le professeur Kneeland, le Dr Harper, MM. les inspecteurs d'écoles Hewton et Parker, assistés des inspecteurs Taylor, McGregor et Lyster.

MANUEL D'AGRICULTURE.

J'ai dit plus haut que nos écoles primaires dans les districts ruraux n'offraient point aux enfants l'attrait nécessaire, et, partant, que les bons résultats de l'enseignement se trouvaient diminués.

Dans mon opinion, un moyen de rendre plus agréable la classe et plus profitable l'instruction qu'on y donne, est d'associer, dès l'école primaire, les enfants de cultivateurs au mouvement agricole qui, depuis quinze ans surtout, est allé s'accroissant par toute la province.

En effet, les conventions de la société d'industrie laitière, les conférences sur l'agriculture, la formation des cercles agricoles, la fondation d'une école de laiterie ont été pour notre population rurale une mine abondante où elle a pu puiser un enseignement qui lui faisait défaut, ce qui lui a permis d'apporter dans les méthodes de culture des améliorations qui rendent l'agriculture payante.

Par cet enseignement agricole donné avec profusion, on a voulu atteindre l'homme fait qui n'a pu puiser à l'école le goût de son art et les notions élémentaires propres à faire de lui, plus tard, par une étude plus complète, un cultivateur éclairé.

Mais les efforts déployés pour régénérer notre agriculture et le mouvement colonisateur qui en est la conséquence ne sauront produire d'effets durables, si l'école primaire ne vient au secours de la nouvelle génération. Il faut faire au Canada ce qui se fait en France. Dans ce dernier pays, à l'occasion d'un concours ouvert en 1860 sur les améliorations à apporter à l'enseignement primaire, six mille instituteurs se prononcèrent en faveur de l'enseignement agricole. Lors de la grande enquête qui y fut faite en 1866 à l'effet de déterminer les remèdes propres à faire cesser la crise agricole qui sévissait alors à la suite de plusieurs années de mauvaises récoltes, une des questions du programme fut celle-ci : "L'instruction primaire est-elle dirigée dans un sens favorable à l'agriculture et quelle est son influence sur le choix des professions ?"

La réponse chez nous à cette question est dans toutes les bouches. Aucune notion sérieuse d'agriculture n'est donnée dans nos écoles de campagne et, en général, aucun effort n'est fait pour inspirer à l'enfant une grande idée de la vie rurale et de la somme du bien-être qu'il peut acquérir par une culture intelligente et raisonnée.

Sans doute que cette instruction agricole donnée à l'école serait très élémentaire ; mais quelque imparfaite qu'elle pourrait être, il y a pour notre pays, dans cet enseignement, une question morale, économique et sociale très importante, et c'est sous l'empire de cette idée que j'ai fait préparer un manuel d'enseignement agricole pour les écoles primaires de la province. Il est calqué sur un

manuel composé par les Frères de l'Instruction chrétienne en France et répandu aujourd'hui dans presque toutes les écoles libres de Bretagne et de Normandie.

L'ouvrage, actuellement sous presse, est divisé en 42 leçons qui correspondent aux 42 semaines de l'année scolaire. Chaque leçon comprend un questionnaire et quelques problèmes d'arithmétique se rapportant à l'agriculture et mis à la portée des enfants. Ce manuel a été favorablement apprécié par des personnes compétentes en agronomie, et j'ai l'espoir qu'il recevra l'approbation du Conseil de l'Instruction publique. Je dois ajouter qu'il sera illustré, et s'il est admis dans nos écoles, il aura pour effet de vulgariser la science agricole dans une mesure plus grande qu'on ne serait porté à le croire de prime abord.

Le Frère Martial, de l'institut de Ploermel, dans un rapport présenté au congrès de l'Association bretonne, l'an passé, après avoir dit qu'en thèse générale les forces productrices de l'homme des champs grandissent avec son savoir, se pose la question suivante : "Mais est-ce bien au jeune enfant de l'école primaire qu'il faut confier des connaissances agricoles qu'il ne pourra mettre à profit que longtemps plus tard, alors qu'il ne les possédera plus que d'une manière confuse ?"

"Oui, répondons-nous sans hésiter, on ne saurait commencer trop tôt à entretenir les enfants de ce qui fera le principal objet des préoccupations de toute leur vie. Les principes qui pénètrent ainsi à l'état d'embryon dans une jeune âme, poussent des racines capables de résister à bien des éléments de destruction."

Le Frère Abel parlant de l'enseignement agricole à l'école primaire, disait : "Et de même que par l'enseignement du catéchisme et de l'Évangile, par l'éducation chrétienne, on forme un chrétien éclairé et convaincu, de même

“ aussi par l'enseignement de l'agriculture on formera le cultivateur honnête, instruit, attaché à sa profession.

“ Par suite, l'enfant s'intéressera tout naturellement aux faits qu'il a constamment sous les yeux ; il appréciera et aimera davantage le milieu dans lequel, pour son bonheur, devra s'écouler son existence ; toute sa vie, grâce aux notions apprises à l'école, il pourra suivre avec profit, tout ce qui est de nature à promouvoir le vrai progrès, conférences, publications agricoles, etc.

“ On a prétendu, il est vrai, que cet enseignement donné à l'école primaire, ne saurait former des cultivateurs, que l'instituteur ne peut obtenir aucun résultat sérieux au point de vue du progrès agricole, parce que l'enfant ne saisit pas suffisamment les notions qui lui sont enseignées.

“ L'expérience s'est chargée de démontrer combien ces assertions sont peu fondées.

“ Nombre de maîtres qui jadis donnèrent à leurs élèves quelques notions d'agriculture, sont heureux de retrouver aujourd'hui ces anciens élèves devenus des fermiers modèles, précisément parce qu'ils s'efforcent de mettre en pratique les conseils qui leur ont été donnés sur les bancs de l'école.

“ D'ailleurs pourquoi donc l'enfant oublierait-il plus facilement les notions d'agriculture que les autres éléments des sciences qui lui sont enseignés à l'école primaire ? N'a-t-il pas journellement sous les yeux la pratique même des leçons qu'il reçoit ? Quoi de plus propre à graver dans l'esprit de l'enfant un enseignement si bien en rapport avec son entourage et ses impressions journalières.

“ Puis à peine sorti de l'école, ne mettra-t-il pas lui aussi la main à l'œuvre ?

“ Au besoin, il consultera ses cahiers

“ et ses livres d'agriculture et il le fera avec d'autant plus de plaisir et de profit qu'il les comprendra mieux.

“ Enfin, n'est-il pas évident que les notions enseignées par le maître en classe seront répétées au foyer paternel et n'est-ce pas là un moyen très pratique d'atteindre par l'enfant le cultivateur lui-même, et de le diriger ainsi, bien que indirectement, dans la véritable voie du progrès agricole ? ”

CONVENTION DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Une de mes premières pensées en assumant les devoirs de ma charge fut de réunir en convention les inspecteurs d'écoles de la province, afin de faire leur connaissance, de connaître leurs idées et d'obtenir d'eux une impression d'opinion sur différents sujets concernant l'instruction publique.

Cette convention a eu lieu à Saint-Hyacinthe, au mois d'août dernier, et le programme suivant, qui avait été rédigé plusieurs semaines à l'avance, fut soumis aux délibérations des inspecteurs.

Québec, 29 juin 1895.

A Messieurs les inspecteurs d'écoles de la Province de Québec.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que je désire conférer avec vous sur les meilleurs moyens à prendre pour faire exécuter fidèlement nos lois et nos règlements scolaires ; c'est pourquoi j'ai cru devoir vous convoquer en assemblée générale, à Saint-Hyacinthe, pour le mercredi et le jeudi, 21 et 22 août prochains.

Cette réunion me permettra de faire la connaissance personnelle de chacun de vous, et nous fournira l'occasion d'établir entre nous une conformité d'action qui ne pourra qu'être profitable au perfectionnement de notre système d'enseignement.

Je vous prie de préparer d'avance vos

notes sur les sujets que vous désirez traiter, afin qu'il n'y ait qu'à les discuter lors de la réunion, et de vouloir bien me laisser, par écrit, le résumé de vos remarques.

Je désire que vous vous occupiez spécialement à cette assemblée de la discussion des sujets qui suivent :

1o *Programme d'études*.—Des moyens à prendre pour que le programme d'études approuvé soit fidèlement suivi dans les écoles ;

2o *Rapports concernant les maisons d'éducation supérieure*.—Divergence que l'on constate souvent entre les rapports annuels de ces institutions et les bulletins des inspecteurs d'écoles ; moyens de les éviter ;

3o *Conférences pédagogiques*.—Serait-il à propos de remplacer la première visite annuelle de l'inspecteur par une série de conférences aux instituteurs et aux institutrices ?

4o *Traitements des instituteurs et des institutrices*.—Serait-il opportun que la loi fixât un minimum ?

5o Des réformes à opérer dans l'enseignement :

1o *de l'arithmétique* ;

2o *de l'agriculture*.

Cependant toute autre communication de votre part sera reçue avec plaisir, et vous voudrez bien me faire connaître, le plus tôt possible, les sujets que vous avez l'intention de soumettre à la discussion.

Vos frais de voyage vous seront remboursés par mon département.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs les inspecteurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

J'ai eu lieu de me féliciter de la tenue de ce congrès qui, j'ai raison de le croire, aura d'excellents résultats. La discussion des divers articles du programme a été intéressante autant que courtoise ; des

travaux sérieux et bien faits ont été soumis à la convention, et les inspecteurs m'ont paru animés du désir sincère de faire progresser l'instruction primaire.

Sur les 42 inspecteurs que possède la province, 39 ont assisté aux séances de la convention qui, après deux jours de délibérations, s'est terminée par une série de vœux que je crois devoir reproduire ici :

1er vœu.—“ Que les établissements qui préparent les candidats aux examens pour les brevets de capacité soient tenus d'adopter un programme comprenant, dans une sphère plus élevée, toutes les matières du cours d'études approuvé, en donnant une large place à la science pédagogique.”

2ème vœu.—“ Que les écoles normales, les “ sessions normales ” soient organisées et multipliées graduellement afin de suppléer au manque d'instituteurs et d'institutrices compétents.”

3ème vœu.—“ Que la loi autorisant la création d'un bureau central d'examineurs soit mise en opération dans le plus bref délai possible ; que les examens pour l'obtention d'un diplôme soient uniformes, et qu'il y ait une période stagiaire entre l'examen d'aptitude et l'examen définitif.”

4ème vœu.—“ Que l'allocation d'un octroi spécial payable directement aux instituteurs et aux institutrices, en tenant compte du degré du brevet, de la note de l'inspecteur et des années de service, serait un puissant moyen d'encouragement et contribuerait à garder dans la carrière de l'enseignement un plus grand nombre de personnes compétentes.”

5ème vœu.—“ Qu'en remplaçant la première des visites annuelles des inspecteurs par une série de conférences d'un caractère pratique, on contribuerait à donner une meilleure direction au personnel enseignant et l'on tirerait un meilleur parti des moyens de succès que les inspecteurs d'écoles ont

maintenant à leur disposition pour faire suivre le cours d'études."

6ème vœu.—"Qu'il y aurait lieu de préciser la tâche imposée aux titulaires des écoles et de publier un livre qui indiquerait l'ordre à suivre dans l'enseignement des différentes matières du cours, le champ à parcourir, les auteurs à étudier, la méthode à appliquer dans les leçons et dans les examens. Ce même livre servirait de guide pour les conférences pédagogiques."

7ème vœu.—"Que le registre ou journal d'inscription et d'appel devrait être complété par l'addition de la liste des livres approuvés, celle des formules de rapports et de bulletins destinés au surintendant et aux inspecteurs, ce qui, avec la bonne tenue de ce registre, permettrait d'obtenir des statistiques plus exactes, et de constater plus facilement si le programme d'études est suivi et si les progrès sont satisfaisants."

8ème vœu.—"Que, dans les bulletins et les formules de rapports, les questions se rapportant au cours d'études soient identiques, ce qui rendrait plus facile la préparation et la vérification des statistiques."

9ème vœu.—"Que la fixation d'un minimum de traitement est un moyen pratique de résoudre le problème de l'amélioration du sort du personnel enseignant; que, dans la fixation des traitements, on devrait établir une échelle mobile et variable, selon les ressources et les revenus de chaque municipalité et les besoins de chaque école."

10ème vœu.—"Que la mise en commun du fonds local des écoles et l'uniformité de la rétribution mensuelle, sauf pour les écoles d'un degré supérieur, soient établies d'une manière générale."

11ème vœu.—"Que les inspecteurs

approuvent le vœu ci-dessous émis par le premier congrès des cultivateurs de la province de Québec: "L'enseignement agricole dans les écoles primaires doit être fait d'une façon simple, précise et appropriée aux enfants qui les fréquentent. Il doit comprendre les notions les plus élémentaires sur la vie des plantes, sur les insectes, les oiseaux, sur leur rôle dans la nature. Il doit être donné sous forme de leçon et le maître doit s'attacher pour les exercices de lecture, d'écriture et de calcul, à choisir ses sujets dans les choses de l'agriculture locale. Dans les promenades, il doit montrer aux enfants tout ce qu'il y a d'intéressant dans la vie rurale, de façon à leur faire aimer la campagne et à les intéresser à la profession agricole.

"Dans les écoles primaires supérieures, l'enseignement agricole doit revêtir la forme d'un cours complet avec programme approprié au lieu, à la nature et à l'âge des élèves appelés à le recevoir."

PLANS DE MAISONS D'ÉCOLE.

On sait que les règlements des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique exigent que les maisons d'école soient construites de manière à ne pas altérer la santé des enfants qui les fréquentent.

C'est ainsi que ces règlements prescrivent qu'on calculera la grandeur de la salle de classe en raison de quinze pieds de superficie par élève, que la hauteur d'un plancher à l'autre devra être de dix pieds au moins, afin que chaque enfant ait un minimum de cent cinquante pieds cubes d'air, que les fenêtres soient placées de chaque côté ou à gauche seulement des élèves et que la surface vitrée des fenêtres sera d'au moins un sixième de la surface du plancher de la classe.

Ces prescriptions hygiéniques et autres

semblables ne sont pas toujours observées dans les plans des maisons d'école qui sont soumis à l'approbation du Surintendant. Pour obvier à la défectuosité des devis soumis et donner à ces édifices une apparence plus agréable à l'œil par l'observance des règles de l'architecture, j'ai résolu de faire préparer, par des architectes compétents, une série de plans de maisons d'école que je distribuerai aux municipalités qui voudront en avoir.

L'exécution de ces plans quant au coût variera suivant les besoins et les ressources de ces municipalités et en raison de la somme d'argent qu'on voudra dépenser pour la construction de la bâtisse. La grandeur des plans sera aussi proportionnée naturellement au nombre des élèves de l'arrondissement scolaire. J'aurai des plans dont l'exécution pourra coûter 250, 350, 500, 600, 800, 1,000, 1,200, 1,400, 1,600, 1,800, 2,000, 2,500 et 3,000 piastres.

Tout en pourvoyant au bien-être de l'enfant qui va à l'école, ces plans d'architectes pourront aussi avoir une influence bienfaisante sur le mode de bâtir à la campagne, en perfectionnant, dans une certaine mesure, le goût qui devrait plus souvent présider à la construction des maisons des cultivateurs et en faisant apprécier davantage par la population l'observance des règles de l'hygiène.

REFONTE DES LOIS SCOLAIRES.

Le Conseil de l'Instruction publique est à faire préparer une refonte de la loi scolaire. Déjà le travail est avancé et le résultat des comités de législation sera prêt à être soumis au Conseil le printemps prochain pour y être discuté et finalement adopté. Ce travail sera sans doute soumis à la législature à la session de l'automne de 1896.

Je dois dire que cette revision n'a point pour but de changer la base de notre organisation scolaire. Elle consistera dans un meilleur agencement de certaines dispositions législatives, dans des amendements de détail et, en certains endroits, en l'épuration de la phrase.

STATISTIQUES.

Les statistiques de la dernière année scolaire constatent le progrès croissant de l'instruction en cette province. Elles peuvent servir de réponse aux accusations malveillantes proférées contre nous par des personnes peu au courant du mouvement intellectuel qui s'opère au sein de notre population.

Le premier tableau indique que le nombre des municipalités sous le contrôle des commissaires d'écoles s'est accru, en 1894-95, de 1,246 à 1,283, et que le nombre des maisons d'école a augmenté de 136.

Les voici :

Municipalités sous le contrôle des commissaires ou syndics catholiques.....	972
“ “ “ “ protestants.....	311
Total des municipalités.....	1,283
Maisons d'école appartenant à la municipalité.....	4,919
“ “ louées.....	432
Maisons employées pour les écoles indépendantes.....	257
Total des maisons d'école.....	5,608
Maisons d'école en pierre.....	243
“ “ briques.....	309
“ “ bois.....	5,056
Total des maisons d'école.....	5,608

On constate par le tableau suivant que le nombre des écoles s'est accru de 238 durant la dernière année.

ECOLES CATHOLIQUES.	Sous le contrôle des municipalités.	Indépendantes.	Elémentaires.	Écoles supérieures.	Totaux.
Ecoles élémentaires.....	4,164	95	4,259	4,259
Ecoles modèles.....	357	239	465	465
Académies.....		131	131
Ecoles normales.....	2	2	2
Collèges classiques.....	17	17	17
Universités.....	2	2	2
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.....	3	3	3
Totaux.....	4,521	358	4,259	620	4,879
ECOLES PROTESTANTES.					
Ecoles élémentaires.....	926	11	937	937
Ecoles modèles.....	68	68	68
Académies.....	26	26	26
Ecole normale.....	1	1	1
Collèges affiliés aux universités.....	6	6	6
Universités.....	2	2	2
Ecole des sourds-muets et des aveugles.....	1	1	1
Totaux.....	1,020	21	937	104	1,041
Ecoles des arts et manufactures.....	9	9
Ecoles d'agriculture et de laiterie.....	6	6
Grands totaux des écoles.....	5,541	394	5,196	724	5,935

Le troisième tableau a une grande importance en ce qu'il fait connaître le nombre total des élèves qui fréquentent les diverses catégories d'écoles. Ce nombre s'est élevé de 214,960, qu'il était en 1893-94, à 229,859, en 1894-95, soit une augmentation de 14,899 enfants.

Cependant qu'il me soit permis de dire que ce chiffre de 229,859 élèves ne rend pas pleine justice à notre province. Nos statistiques malheureusement ne sont pas complètes. Mon département ne peut se procurer le nombre exact de tous les élèves qui fréquentent les écoles indépendantes, car la loi n'oblige pas les personnes qui les tiennent à rendre compte du nombre de leurs élèves et plusieurs refusent de le faire. La loi devrait être amendée de manière à obliger tous ceux qui tiennent une école quelconque à fournir un état exact du nombre des élèves qui la fréquentent, car, comme le faisait remarquer avec raison, à la convention des inspecteurs d'écoles à Saint-Hyacinthe, M. Parmelee, l'un des

secrétaires du département de l'Instruction publique: " Il est très regrettable d'avoir à constater dans les rapports statistiques publiés ici et à l'étranger que la province de Québec ne tient pas la place qu'elle devrait occuper. Ainsi, il est constaté que, d'une manière générale, vingt-cinq pour cent de la population fréquentent les écoles, tandis que la province de Québec ne figure que pour dix-neuf pour cent. Est-ce que en réalité notre province occupe ce rang inférieur? Non certainement; mais le mal provient de ce que notre statistique n'est pas complète. A Québec et à Montréal, par exemple, il y a plusieurs écoles indépendantes dont on ne tient aucun compte; la chose se présente aussi ailleurs."

Pour la bonne renommée de notre province, je formule l'espoir qu'il sera pris des moyens pour remédier à cet état de choses regrettables.

Elèves dans les différentes catégories d'écoles.	Garçons.	Filles.	Catholiques.	Protestants.	TOTAL.	Assistance moyenne des élèves.
DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :						
Ecoles élémentaires.....	84,139	86,256	169,730	665	170,095	125,919
Ecoles modèles et académies.....	37,592	42,583	79,526	649	80,175	63,410
Collèges classiques.....	5,291	5,291	5,291	4,943
Ecoles normales et écoles annexées.....	342	223	565	565	499
Université Laval.....	183	183	183	175
Ecoles des sourds-muets et des aveugles...	181	262	443	443	443
Totaux.....	167,728	129,324	255,738	1,314	257,052	200,389

DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :						
Ecoles élémentaires.....	14,221	13,425	2,493	25,143	27,636	20,432
Ecoles modèles et académies.....	4,254	3,720	407	7,567	7,974	6,407
Collèges affiliés aux universités.....	90	7	97	97	90
Universités Bishop et McGill.....	1,009	125	1,134	1,134	1,050
Ecoles des sourds-muets.....	36	25	61	61	61
Totaux.....	19,600	17,302	2,900	34,002	36,902	28,040
Ecoles des arts et manufactures.....	1,023	1,023
Ecoles d'agriculture et de laiterie.....	434	407
Grands totaux.....	147,328	146,626	258,638	35,316	295,411	229,859

Nombre d'élèves dans les différentes années du cours d'études.	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies protestantes.	Totaux dans les écoles élémentaires.	Totaux dans les écoles modèles et les académies.
	Cours élémentaire, 1ère année.....	85,027
“ 2ème “	56,259
“ 3ème “	36,498
“ 4ème “	18,547
Cours modèle.....	1,700	67,588
Cours élémentaire	10,084
Cours modèle, 1ère année.....	6,022
“ 2ème “	3,026
Cours académique, 1ère année.....	1,429
“ 2ème “
Totaux.....	198,031	88,149
Elèves français apprenant la langue ang.	16,044	1,501	33,504	294
Elèves anglais apprenant la langue franc.	2,416	7,893	4,311	4,609

Classification des élèves d'après la langue maternelle.	Français.	Anglais.	Totaux.
Elèves des écoles élémentaires catholiques.....	164,174	6,221	170,395
“ “ “ protestantes.....	1,770	25,866	27,636
“ “ modèles et académies catholiques.....	73,509	6,666	80,175
“ “ “ protestantes.....	350	7,624	7,974
Totaux.....	239,803	46,377	286,180

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTRICES ET DES INSTITUTEURS RELIGIEUX.

Membres du clergé catholique.....	454
Religieux (Frères).....	727
Religieuses.....	2,346
Total.....	3,527

Le dernier tableau indique le nombre des instituteurs et des institutrices de la province, et les traitements qui leur sont accordés.

RÉSUMÉ STATISTIQUE INDIQUANT LE NOMBRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTEURICES LAÏQUES.

INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES.	Brevetés et non brevetés.	Nombre.	Total des traitements.	Moyenne des traitements.
Instituteurs laïques dans les écoles catholiques :—			\$	
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés		55	12,815	233 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés.....		19	3,420	180 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		174	76,908	442 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		38	9,348	246 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	106			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs...	123			
Non brevetés	57			
Instituteurs laïques dans les écoles protestantes :—				
Dans les écoles élémentaires, instituteurs brevetés		34	17,544	516 00
Dans les écoles élémentaires, instituteurs non brevetés		14	2,170	155 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs brevetés.....		68	54,740	805 00
Dans les écoles modèles et académiques, instituteurs non brevetés.....		8	4,624	578 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	41			
Ayant le brevet d'un bureau d'examineurs..	61			
Non brevetés	22			
Institutrices laïques dans les écoles catholiques :—				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		3,358	345,874	103 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées.....		663	51,051	77 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		273	36,309	133 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées.....		62	4,774	77 00
Ayant le brevet d'une école normale.....	204			
do d'un bureau d'examineurs...	3,427			
Non brevetées.....	725			
Institutrices laïques dans les écoles protestantes :—				
Dans les écoles élémentaires, institutrices brevetées.....		923	163,371	177 00
Dans les écoles élémentaires, institutrices non brevetées		84	11,928	142 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices brevetées.....		166	50,464	304 00
Dans les écoles modèles et académiques, institutrices non brevetées		11	3,443	313 00
Ayant le brevet d'une école normale	324			
do d'un bureau d'examineurs...	775			
Non brevetées.....	95			
	5,950	5,950	848,783	142 65
Professeurs laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....	322			
Grand total des professeurs laïques....	6,272			

Je ne saurais terminer mes remarques sans faire allusion à la retraite de M. l'inspecteur d'écoles Tétreault, à la mort inattendue de M. l'inspecteur Magrath, tué dans un accident de voiture. Ces deux messieurs étaient des inspecteurs d'écoles judicieux et compétents, qui ont rempli leur devoir avec exactitude. Ils seront regrettés dans les districts où ils exerçaient leurs fonctions.

L'Université du collège McGill constitue un élément si important de l'enseignement protestant en cette province, qu'il convient d'offrir des félicitations à cette institution à l'occasion de la nomination de son distingué principal, le docteur Peterson d'Aberdeen. Puisse-t-il marcher sur les traces de son illustre prédécesseur qui, durant un tiers de siècle, a fait sentir la bienfaisante influence qu'il a exercée sur l'éducation de la minorité des habitants de la province et qui a démissionné ayant encore la force de poursuivre sa carrière littéraire avec un rare succès.

Le collège Bishop a terminé la cinquantième année de son honorable et utile existence l'an dernier, et il a célébré l'événement par des cérémonies appropriées au cours desquelles des degrés honoraires ont été conférés à des hommes publics de distinction représentant des races et des croyances diverses.

Un dernier mot. Je dois à la justice de dire que, durant mes six mois d'administration comme Surintendant, j'ai constaté la parfaite compétence des officiers de mon département. Ils remplissent les diverses fonctions qui leur sont assignées avec beaucoup de bonne volonté et d'intelligence et mes rapports avec eux, je suis heureux de le dire, ont été des plus agréables pour moi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,
BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

Rapport financier des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour l'année scolaire 1894-95.

Depuis le dernier rapport, deux nouvelles écoles ont été admises au nombre des écoles subventionnées par le Bureau, savoir: Le Jardin de l'enfance, rue Visitation, sous la direction des Sœurs de la Providence et l'école de Mlle Elodie Viger, rue Saint-Hubert.

Le 1er juillet 1895, quatre-vingt-dix mille piastres de débetures, émission du 1er juillet 1875, portant 6 % d'intérêt, sont éteintes, déchargeant le Bureau d'une dette annuelle de huit mille soixante-cinq piastres et quatre-vingts centins, fonds d'amortissement et intérêts compris.

Pour plus de clarté, les dépenses pour le soutien des écoles ont été divisées en quatre tableaux, montrant ce que chaque école a coûté pendant l'année.

Comme les années précédentes, les montants portés dans la colonne *autres dépenses* des écoles subventionnées indiquent la rétribution mensuelle des élèves de ces écoles.

Cet argent ne tombe pas directement dans la caisse de la Commission, il est laissé à la disposition des Directeurs et Directrices des écoles subventionnées pour pourvoir aux dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien. Voilà pourquoi ces dépenses doivent égaler le montant porté aux recettes pour les dites écoles.

La balance du produit de la vente des débetures, émises le 3 juillet 1893, pour la construction des écoles Sarsfield et Montcalm, a été plus qu'absorbée par ce qui restait à payer sur les contrats des dites écoles et autres paiements affectant le capital comme l'indique le tableau suivant :

COMPTE DE CAPITAL.		
RECETTES.		
Balance sur vente d'obligations (débetures 1893)		\$ 3,911 64
DÉPENSES.		
Ecole Montcalm, balance de contrats	\$16,641 26	
Ecole Sarsfield, balance de contrats.....	778 13	
Mobilier des écoles.....	5,804 32	
Séminaire de Montréal, constituts rachetés.....	3,200 00	26,423 71
Balance portée au revenu.....		\$22,512 06

RECETTES ET DÉPENSES ORDINAIRES DU 1er JUILLET 1894 AU 30 JUIN 1895.

RECETTES PROVENANT DES DIVERSES SOURCES DE REVENU.			
		\$ cts.	\$ cts.
Balance en caisse du 1er juillet 1894.....			1,294 98
De la Corporation de Montréal :			
Balance de la taxe de 1893.....	15,000 00		
Taxe de 1894.....	159,600 10		
Acompte de la taxe de 1995.....	20,000 00		
			194,600 10
Du Gouvernement :			
Fonds de l'éducation supérieure.....	1,334 00		
Fonds des écoles publiques, 1er semestre.....	7,545 84		
			8,879 84
Fonds de pension.....			133, 12
De la rétribution mensuelle :			
Académie commerciale.....	4,676 10		
Ecole Montcalm.....	3,347 57		
Ecole Champlain.....	761 49		
Ecole Sarsfield.....	482 90		
Ecole Belmont.....	1,425 34		
Ecole Olier.....	1,687 32		
			12,380 72
Ecoles subventionnées.....			22,665 34
Inscription dans les écoles pour achat de livres de prix.....			2,556 08
Loyers de maisons, rue St-Urbain.....			769 00
Recettes et dépenses, remises sur compte des Juifs.....			12 22
			243,291 35
DÉPENSES ORDINAIRES.			
Soutien des écoles Cédule A.....	66,213 66		
“ “ “ B.....	38,740 64		
“ “ “ C.....	28,012 60		
“ “ “ D.....	11,464 47		
			144,431 37
Réparations des écoles et terrassement.....			6,354 41
Clôtures et canaux, Académie commerciale.....			217 89
Réparations, maison du Directeur général.....			266 41
Réparations, maisons rue St-Urbain.....			942 54
Réparations, autres bâtiments sur le Plateau.....			63 37
Remboursement de l'emprunt C. & R. Campbell.....			18,000 00
Boutique.....			109 35
Ecoles de Ste-Cunégonde pour 1893-94 et 1894-95.....			1,600 00
Ecole Champlain, Avance de traitement.....			100 00
Ecole du soir, payé balance de l'an dernier.....			45 55
Dépenses du Bureau.....			2,639 37
Employés du Bureau.....			5,889 33
Intérêt sur obligations (débitures).....			26,200 00
Intérêt sur obligations hypothécaires.....			9,396 19
Achat de livres de prix, bibliothèque, chapelle, etc.....			2,611 64
Argent en caisse le 30 juin 1895.....			1,911 86
			220,779 28
Balance du Capital portée au revenu.....			22,512 07
			243,291 35

RECETTES ET DÉPENSES GÉNÉRALES DU 1er JUILLET 1894 AU 30 JUIN 1895.

RECETTES.			
		\$ cts.	\$ cts.
Balance en caisse le 1er juillet 1894.....			5,206 57
De la Corporation de Montréal :			
Balance de la taxe de 1893.....	15,000 00		
Taxe de 1894.....	159,600 00		
Acompte de la taxe de 1895.....	20,000 00		
			194,600 10
Du gouvernement :			
Fonds de l'éducation supérieure.....	1,334 00		
Fonds des écoles publiques, 1er semestre.....	7,545 84		
			8,879 84
Fonds de pension.....			133 12
De la rétribution mensuelle :			
Académie commerciale.....	4,676 10		
Ecole Montcalm.....	3,347 57		
Ecole Champlain.....	761 49		
Ecole Sarsfield.....	482 90		
Ecole Belmont.....	1,425 34		
Ecole Olier.....	1,687 32		
			12,380 72
Ecoles subventionnées.....			22,665 34
Inscription dans les écoles pour achat de livres de prix.....			2,556 08
Loyers de maisons, rue St-Urbain.....			769 00
Recettes et dépenses, remise sur compte des Juifs.....			12 22
			247,202 99
DÉPENSES.			
Soutien des écoles Cédule A.....	66,213 66		
" " " B.....	38,740 64		
" " " C.....	28,012 60		
" " " D.....	11,464 47		
			144,431 37
Réparations des écoles et terrassement.....			6,354 41
Mobilier des écoles.....			5,804 32
Clôtures et canaux, Académie commerciale.....			217 89
Réparations, maison du Directeur général.....			266 41
Réparations, maisons rue St-Urbain.....			942 54
Réparations, autres bâtiments sur le Plateau.....			63 37
Bâtisse école Sarsfield.....			778 13
Bâtisse école Montcalm.....			16,641 26
Remboursement de l'emprunt C. & R. Campbell.....			18,000 00
Le Séminaire de Montréal, solde de constitués.....			3,200 00
Boutique.....			109 35
Ecoles de Ste-Cunégonde pour 1893-94 et 1894-95.....			1,600 00
Ecole Champlain, avance de traitement.....			100 00
Ecoles du soir, payé balance de l'an dernier.....			45 55
Dépenses du Bureau.....			2,639 35
Employés du Bureau.....			5,889 33
Intérêt sur obligations (débentures).....			26,200 00
Intérêt sur obligations hypothécaires.....			9,396 19
Achat de livres de prix, bibliothèque, chapelle, etc.....			2,611 64
Argent en caisse le 30 juin 1895.....			1,911 86
			247,202 99

CÉDULE A.—Ecoles sous contrôle.

NOMS DES ECOLES.	OU SITUÉES.	TRAITEMENTS.	CHAUFFAGE.	ECLAIRAGE.	TAXES.	GARDIENS ET AUTRES DÉPENSES.	DÉPENSES TOTALES.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Académ. commerciale.	Aven. du Plateau.	11553 75	397 92	224 24	124 44	1426 56	13726 91
Ecole Montcalm.....	Coin St Hubert et de Montigny....	10498 92	457 72	141 28	574 86	766 16	12438 94
Ecole Champlain.....	164, rue Fullum...	9799 99	305 46	110 34	70 90	443 20	10729 89
Ecole Sarsfield.....	97, r. du G.-Fronc.	9023 65	93 74	92 89	159 50	649 45	10019 23
Ecole Belmont.....	245, rue Guy.....	8508 18	223 92	60 61	87 51	500 34	9380 56
Ecole Olier.....	216, rue Roy.....	8525 37	218 79	68 35	610 78	494 84	9918 13
		\$57909 86	\$1697 55	\$697 71	\$1627 99	\$4280 55	\$66213 66

CÉDULE B.—Ecoles subventionnées.

NOMS DES ECOLES.	OU SITUÉES.	RELIGIEUX.	SUBVENTION.	INDEMNITÉ DE LOGEMENT.	AUTRES DÉPENSES.	DÉPENSES TOTALES.
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ecole Plessis.....	383, rue Plessis...	[chrétiennes.				
Ecole St-Gabriel.....	350, rue Centre...	Frères des écoles	5300 00		1583 90	6883 90
Ecole Ste-Brigide.....	143, r. Dorchester	" "	4058 35		638 35	4696 70
Ecole St Joseph.....	141, r. St-Martin.	" "	5000 00	2000 00	1399 97	8399 97
Ecole Ste-Anne.....	113, rue Young..	" "	4300 00	1118 00	828 15	6246 15
Ecole Sainte-Marie-du- bon-Conseil.....	184, rue Craig....	M. l'abbé P. F. O'Donnell.....	3800 00	988 00	809 02	5597 02
Maîtrise St-Pierre.....	158, rue Panet...	Frères Maristes.	1620 00	406 00	456 95	2482 95
			1944 00	648 00	1841 95	4433 95
			\$26022 35	\$5160 00	\$7558 29	\$38740 64

CÉDULE C.—ÉCOLES SUBVENTIONNÉES.

NOMS DES ÉCOLES.	OÙ SITUÉES.	RELIGIEUSES.	Subven-	Autres	Dépenses totales
			tion.	Dépenses	
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ecole Notre-Dame.....	40, r. St-J.-Baptiste.	Congrég. de N.-D...	168 00	291 95	459 95
Ecole N.-D.-des-Anges.....	15, rue Mullins.....	" "	800 00	412 90	1212 90
Ecole Sainte-Catherine.....	754, r. S.-Catherine	" "	2052 00	1188 60	3235 60
Ecole Bourgeois.....	360, rue Plessis.....	" "	4108 00	1543 95	5651 95
Ecole Visitation.....	181, rue Craig.....	" "	2056 00	940 42	2996 42
Ecole Saint-Joseph.....	2351, rue N.-Dame.	" "	1640 00	813 15	2453 15
Ecole Sainte-Anne.....	102, rue McCord....	" "	1292 00	623 45	1915 45
Ecole Saint-Louis.....	633, rue Cadieux...	" "	728 00	153 75	881 75
Ecole Ste-M.-du-B.-Conseil.	168, rue Craig.....	" "	916 00	616 33	1532 33
Ecole Saint-Alphonse.....	120, rue Conway....	" "	750 00	66 25	816 25
Ecole Saint-Charles.....	740, r. Wellington..	" "	484 00	187 15	671 15
Ecole Sainte-Agnès.....	306, r. St-Antoine..	" "	736 00	565 20	1301 20
Ecole St-Jean-l'Évangéliste.	337, rue Centre....	Sœurs Marianites..	2056 00	980 00	3036 00
Instit. des jeunes Aveugles.	2009, r. S.-Catherine	Sœurs Grises.....	300 00	300 00
Orphelinat Saint-Alexis.....	247, rue St-Denis...	Sœurs de la Provid.	300 00	300 00
Jardin de l'enfance.....	46, rue Visitation..	" "	600 00	648 50	1248 50
			\$18986 00	\$9026 60	\$28012 60

CÉDULE D.—DAMES ET DEMOISELLES.

Ecole de Mme Marchand...	62, rue St-Hubert...	Mme M. Marchand	1112 00	1825 70	2937 70
Ecole de Mlle Cronin.....	257, r. St-Antoine..	Mlle A. L. Cronin..	504 00	527 75	1041 75
Ecole de Mlle Sheppard.....	682, rue Cadieux...	Mlle E. Sheppard..	588 00	435 65	1023 65
Ecole de Mlle Dorval.....	165, r. S.-Elizabeth	Mlle Josép. Dorval.	260 00	370 75	630 75
Ecole de Mme Désormeaux	1270, rue Ontario...	Mm E. Désormeaux	700 00	644 15	1344 15
Ecole de Mme Richer.....	312, rue Logan.....	Mme A. Richer.....	280 00	254 00	534 00
Ecole de Mme Mackay.	58, Av. l'Hôt.-Ville	Mm M.M. MacKay-			
	[Wolff.	[Wolff.....	368 00	440 75	808 75
Ecole de Mlle Labelle.....	1583, r. S.-Catherine	Mlle Ida Labelle...	688 00	807 10	1495 10
Ec. de Mme Desrivières-	290, rue St-Hubert.	Mme Desrivières-			
	[Viau.	[Viau....	180 00	184 60	364 60
Ecole de Mlle Champion.....	622, rue Cadieux...	Mlle M. E. Champion	164 00	165 00	329 00
Ecole de Mlle McDonnell...	675, Lagauchetière	Mlle J. McDonnell.	340 00	179 50	519 50
Ecole de Mlle Viger.....	176, rue St-Hubert.	Mlle Elodie Viger..	200 02	235 50	435 52
			\$5384 02	\$6080 45	\$11464 47

CÉDULE E.

ÉTAT indiquant l'inscription, la fréquentation, la moyenne de l'assistance et de l'absence, le sexe et le nombre des instituteurs et institutrices dans chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	INSCRIPTION.	FRÉQUENTATION.	ASSISTANCE.	ABSENCE.	PROPORTION % DE LA PRÉSENTATION A L'INSCRIPTION.			SEXE.	NOMBRE DES INSTITUTEURS.	NOMBRE DES INSTITUTRICES.
					PROPORTION % DE LA PRÉSENTATION A L'INSCRIPTION.	PROPORTION % DE L'ASSISTANCE A LA PRÉSENTATION.	PROPORTION % DE L'ABSENCE A LA PRÉSENTATION.			
Acad. commerciale catholique.	470	434	385	49	92.34	88.71	11.29	Garçons	13	2
Ecole Montcalm.....	509	432	387	45	84.87	89.58	10.42	Garçons	14	1
Ecole Champlain.....	732	638	586	52	87.16	91.85	8.15	Garçons	15	1
Ecole Sarsfield.....	583	501	431	70	85.94	86.03	13.97	Garçons	14	1
Ecole Belmont.....	379	318	273	45	83.90	85.85	14.15	Garçons	12	1
Ecole Olier.....	531	472	433	39	88.89	91.74	8.26	Garçons	12	1
Ecole Plessis.....	985	863	819	44	87.72	94.90	5.10	Garçons	18	1
Ecole Saint-Gabriel.....	598	549	471	78	91.81	85.79	14.21	Garçons	13	1
Ecole Sainte-Brigide.....	885	747	670	77	84.41	89.69	10.31	Garçons	17	1
Ecole Saint-Joseph.....	667	567	538	29	85.01	94.89	5.11	Garçons	14	1
Ecole Sainte-Anne.....	555	536	512	24	96.58	95.54	4.46	Garçons	12	1
Ecole Notre-Dame.....	73	56	51	5	76.71	91.07	8.93	Filles	6	2
Ecole Notre-Dame des Anges..	230	191	173	18	83.04	90.58	9.42	Filles	6	1
Ecole Sainte-Catherine.....	678	562	505	57	82.89	89.86	10.14	Filles	15	1
Ecole Bourgeois.....	1366	1152	1079	73	84.33	93.66	6.34	Filles	29	1
Ecole Visitation.....	695	547	488	59	78.70	89.22	10.78	Filles	14	1
Ecole Saint-Joseph.....	660	536	452	84	81.21	84.33	15.67	Filles	14	1
Ecole Sainte-Anne.....	388	327	306	21	84.28	93.58	6.42	Filles	11	1
Ecole Saint-Louis.....	224	149	132	17	66.52	88.59	11.41	Filles	6	1
Ecole Ste-M.-du-Bon-Conseil..	315	252	224	28	80.00	88.83	11.12	Filles	8	1
Ecole Saint-Alphonse.....	77	60	54	6	77.92	90.00	10.00	Garçons et filles	5	1
Ecole Saint-Charles.....	155	128	121	7	82.58	94.53	5.47	Filles	13	1
Ecole St-Jean l'Évangéliste.....	725	578	509	69	79.72	88.06	11.94	Filles	4	1
Orphelinat Saint-Alexis.....	133	120	119	1	90.20	99.17	0.83	Filles	3	1
Institut. des jeunes Aveugles..	71	68	68	3	95.77	100.00	0.00	Garçons et filles	7	10
Ecole de Mme M. Marchand....	345	286	269	17	82.89	94.06	5.94	Filles	10	1
Ecole de Mlle A. L. Cronin....	191	156	140	16	81.15	89.74	10.26	Garçons et filles	4	1
Ecole de Mlle E. Sheppard....	147	129	123	6	87.74	95.35	4.65	Filles	6	1
Ecole de Mlle Joseph. Dorval..	111	72	62	10	64.86	86.11	13.89	Garçons et filles	2	1
Ecole de Mme E. Désormeaux..	270	199	169	20	70.00	89.95	10.05	Garçons et filles	2	1
Ecole de Mme A. Richer.....	131	94	83	11	71.76	88.30	11.70	Garçons et filles	2	1
Ec. de Mme M. MacKay-Wolff..	129	107	92	15	82.94	85.98	14.02	Garçons et filles	4	1
Ecole de Mlle Ida Labelle.....	210	189	160	29	90.00	84.66	15.34	Filles	9	1
Ec. de Mme Desrivières-Viau..	101	53	38	15	52.47	71.70	28.30	Garçons et filles	1	1
Ecole de Mlle M. Champion....	68	44	34	10	64.71	77.27	22.73	Garçons et filles	1	1
Ecole Ste-M.-du-Bon-Conseil..	280	240	226	14	85.72	94.17	5.83	Garçons	3	1
Ecole Sainte-Agnès.....	230	199	176	23	86.52	88.44	11.56	Filles	3	1
Ecole de Mlle M.-J. McDonnell	131	100	76	24	76.34	76.00	24.00	Garçons et filles	2	1
Maîtrise Saint-Pierre.....	485	416	374	42	85.77	89.90	10.10	Garçons	13	6
Jardin de l'enfance.....	277	238	214	24	85.92	89.91	10.09	Garçons et filles	6	1
Ecole de Mlle Elodie Viger....	56	51	47	4	91.14	92.16	7.84	Garçons et filles	2	1
	15846	13346	12069	1280	84.82	90.43	9.57		177	197

CÉDULE F.—Bilan des Commissaires d'écoles catholiques romains, au 30 juin, 1895.

ACTIF.		\$	cts.	\$	cts.
Argent en caisse		1911	86		
Bâtimens et terrains.....		658154	19		
Mobilier.....		49799	94		
Bibliothèque.....		6800	81		
Avance de traitements.....		100	00		
Billets recevables.....		1703	57		
				718470	37
PASSIF.		\$	cts.	\$	cts.
Obligations (débitures).....		500000	00		
Moins fonds d'amortissement et intérêts accrus au 31 décembre 1894.....		167733	39		
		332266	61		
Obligations hypothécaires.....		135000	00		
Bailleurs de fonds.....		32069	26		
Prix de fondation.....		4301	66		
Balances au crédit des écoles pour livres de prix.....		304	51		
Excédent de l'actif sur le passif.....		214528	33		
				718470	37

CÉDULE G.—Ecoles du soir, Recettes et Dépenses pour l'exercice 1894-95.

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.
Balance en mains le 1er juin 1894.....		45	55		
Du gouvernement pour 1894-95.....		3426	04		
Des élèves, inscription forfaite.....		209	30		
				3680	89
DÉPENSES.		\$	cts.	\$	cts.
Traitement du directeur général, des principaux et des professeurs....		3662	75		
Dépenses diverses pour frais d'administration.....		18	14		
				3680	89

Je certifie que l'état financier ci-dessus est exact et conforme aux livres de la Commission scolaire.

N. RHEAULT.
Auditeur.

Montréal, 1er octobre 1895.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Leçon de choses.

LA HOUILLE.

Ce gros morceau de charbon de terre, qui est si lourd, qui salit les mains, vous doutez-vous que ce sont des plantes ? A l'origine, la terre était recouverte de forêts épaisses, de fougères gigantesques que personne ne coupait. Les feuilles et les troncs tombaient les uns sur les autres, à mesure qu'ils étaient rongés par la vétusté. Leurs dépouilles formaient des couches d'engrais sur lesquelles poussaient d'autres fougères et d'autres arbres.

Il arrivait quelquefois, dans ces temps-là, que l'eau de la mer, pénétrant sur les terres, couvrait ces forêts qui passaient des siècles au fond d'un océan ou d'un lac. Un bouleversement avait lieu ensuite ; des éruptions volcaniques soulevaient au loin des masses de pierre, l'eau était chassée, les rivages changeaient de forme et de place. Au lieu d'être ensevelie au fond de l'eau, l'immense forêt était ensevelie sous des amas de roches ou de terrains déposés par les eaux.

Le séjour dans l'eau et sous la terre a donné à ces restes de forêts la couleur, la fermeté et les caractères qui distinguent la houille ou charbon de terre. On discerne très bien, sur certains morceaux, la trace et la figure de fougères qui existaient jadis et qui ne se retrouvent plus que dans les climats brûlants.

Il existe de très vastes agglomérations de houille dans le monde entier.

On appelle bassins houillers les grands dépôts de houille qui sont cachés dans les profondeurs de la terre. Quelques-uns ont une épaisseur de cinq à six ou même sept mètres. L'exploitation de ces bassins houillers occupe de véritables armées d'ouvriers.

Les mines de houille sont généralement très profondes et à plusieurs étages. On en cite qui descendent même au-dessous du fond de la mer et qui s'étendent à un kilomètre au large, loin du rivage. Des galeries supérieures, on entend au-dessus de soi le bruit des cailloux agités sur le fond de l'océan par le mouvement des eaux. (GAUMONT. — Extrait de *Lectures courantes*.)

Composition.

QUELQUES PETITES LETTRES POUR LE JOUR
DE L'AN.

Bonne Mère,

Quel bonheur j'éprouve de pouvoir vous exprimer les souhaits que mon cœur forme chaque jour pour vous. Mère bien-aimée, que ne vous dois-je pas ? Ah ! jamais je ne saurai assez vous remercier et vous bénir de toutes les bontés que vous avez pour moi chaque jour !

Comment pourrai-je vous prouver mon amour et ma reconnaissance ? Hélas ! je ne puis souhaiter pour vous que de longs et heureux jours, je ne puis vous promettre que bien peu de choses en retour de ce que vous avez fait pour moi.

Je m'efforcerais de toujours vous rendre heureuse en vous entourant de respect et d'égards, en obéissant promptement à vos moindres désirs, en étant toujours le petit Jules bien sage et bien appliqué.

Pour me fortifier dans ces bonnes dispositions, je vous prie, bonne maman, de déposer sur mon front un tendre baiser maternel.

Chère Grand'maman,

Votre petit Victor, qui vous aime tant, est heureux de pouvoir vous le redire aujourd'hui.

Je sais bien, bonne grand'maman, que

vous m'aimez beaucoup aussi et que vous n'êtes joyeuse que lorsque je suis bien sage.

Eh bien ! je veux que vous soyez toujours joyeuse et, pour cela, votre petit Victor sera toujours bien obéissant.

Je prie Dieu avec ferveur, afin qu'il ajoute à vos longs jours, de bonnes et paisibles années.

Embrassez votre petit fils ; c'est le plus grand plaisir que vous puissiez lui faire.

—
Mon cher Parrain,

Permettez à votre filleul de vous exprimer, au commencement de cette année, les vœux qu'il forme pour votre chère santé.

Le titre de père dont vous avez été revêtu en me tenant sur les fonts baptismaux, m'est sacré ; aussi aurai-je toujours pour vous le respect et l'amour d'un fils. Ma plus grande félicité est de vous savoir heureux.

Recevez, cher parrain, l'expression de mes sentiments de respect et de reconnaissance.

—
Mon cher Tuteur,

Veuillez accepter les souhaits que je forme pour vous. Je sais apprécier toutes les bontés que vous avez pour moi : je sais que vous avez de nombreux titres à ma reconnaissance : aussi j'exprime pour vous les vœux les plus vifs et les plus sincères.

Permettez-moi de toujours me considérer comme votre fils adoptif.

—
Mon cher Oncle,

Permettez-moi, en ce jour de l'an, de faire des vœux pour votre bonheur : que votre existence soit longue et remplie de charmes ! Je le souhaite du plus pro-

fond de mon cœur, car je ne serai jamais plus heureux qu'en sachant que vous l'êtes.

il m'est si doux de voir toute ma famille jouissant d'une bonne santé, aussi les souhaits que je prie Dieu d'exaucer aujourd'hui sont ceux de tous les jours.

Acceptez, mon bon oncle, les sentiments de respect et d'amour que je vous porte.

—
Bons Parents,

Que je suis heureux d'être enfin au renouvellement de l'année ! Je voudrais que que cette époque revint chaque jour. Il m'est si doux, parents bien-aimés, de vous répéter ce que mon cœur me dicte : que vos existences soient pleines de jours riants !

L'année dernière, à la même époque, vous m'avez dit : " Sois toujours sage, vertueux, obéissant ; là est toute notre joie. "

Et je vous ai promis tout cela, chers parents ; peut-être ai-je quelquefois manqué à mes promesses : si je l'ai fait, n'en accusez que ma légèreté. Aujourd'hui, comme alors, comme chaque jour, mon cœur vous promet tout pour vous voir satisfaits.

Votre fils aimant et respectueux.

—
Mon bon Père,

Je saisis avec empressement la venue de ce jour tant désiré de la nouvelle année, qui me fournit l'occasion de vous dire toute ma reconnaissance, tout l'amour que je vous porte.

Ce que je souhaite, c'est que vous soyez heureux.

Je puis, je le sais, contribuer à votre bonheur : aussi je vous promets d'être obéissant et respectueux envers vous, d'écouter vos bons conseils, de bien travailler en classe. Il est si doux d'obéir à son père et de le contenter en étant

toujours bien sage ! Je me ferai un plaisir, un devoir, de tenir religieusement ma promesse.

Embrassez, je vous prie, votre fils respectueux et plein de bonnes résolutions.

Mon cher Frère,

Laisse-moi t'embrasser tout d'abord, car j'ai tant de choses à te dire que je ne saurais commencer avant que tu ne m'aies serré dans tes bras.

Je n'ai pas besoin de te répéter que je t'aime ; tu le sais bien, n'est-ce pas ? Tu sais aussi que je fais pour toi des souhaits de prospérité et de bonheur.

Je te prierai seulement de m'encourager dans les bonnes résolutions que j'ai prises aujourd'hui. Je veux devenir sage, pour être homme comme toi, et je demande tes bons conseils.

Embrasse-moi encore une fois, mon bon frère, il me semble que ce baiser fraternel m'encourage à persister dans mes bonnes intentions.

Ma chère Sœur,

Bonne année, bonne santé, bonheur et prospérité, voilà mes souhaits ! Il m'est si doux de vous voir heureuse au milieu de votre famille, près de Georges et de Berthe, ces deux petits anges d'innocence et de candeur. Je suis fier d'être leur oncle ! Petit oncle ! mais dont le cœur est grand par l'amour qu'il porte à ses neveux. Chaque jour, j'adresse à l'Éternel une fervente prière pour qu'il conserve dans votre famille ce pur bonheur, cette joie douce et tranquille qui y règne.

Fasse le Ciel que mes vœux soient exaucés : ce sera là mon plus grand bonheur !

Mon bon Protecteur,

Je suis heureux de voir arriver le pre-

mier jour de l'an, car cette touchante solennité me permet de vous exprimer toute ma reconnaissance.

Je ne puis répondre à toutes vos bontés que par de simples, mais sincères souhaits pour votre bonheur.

Que vos jours soient longs et heureux : tels sont les vœux que je forme pour vous chaque jour ! Veuillez les recevoir comme venant d'un cœur reconnaissant, qui sait apprécier toute l'étendue de vos bienfaits.

(*La Gymnastique scolaire.*)

Dictées d'orthographe usuelle.

I. DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

L'établissement de la religion chrétienne parmi les hommes est le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puissance romaine, malgré les passions, les intérêts, les préjugés de tant de nations, de tant de philosophes, de tant de religions différentes, douze pauvres pêcheurs, sans art, sans éloquence, sans force, répandent partout leur doctrine. Malgré une persécution de tant de siècles, qui semble devoir l'éteindre à tout moment, malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de personnes, de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les pays, la vérité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'ancienne et de la nouvelle loi. Qu'on me montre quelque autre religion qui ait ces marques visibles d'une divinité qui la protège !

(FÉNELON.)

II. LA PATRIE.

La patrie est la terre où nous sommes nés et où nous avons respiré les premiers souffles de la vie. C'est une portion du globe qui possède les mêmes lois, la même langue, la même religion et les mêmes usages. Nous lui devons nos plus chères affections et les témoignages constants de notre amour. L'amour

de la patrie, le plus grand après l'amour de Dieu, parce qu'il est l'origine de notre fraternité humaine, c'est le premier lien de la créature humaine avec toutes les autres créatures qui voyagent en ce monde, comme la famille est le premier germe de la société civile.

Pour être un bon citoyen, il faut être dans la disposition de sacrifier ses biens, sa vie même au profit de la patrie, si elle en avait besoin, pour être préservée de la ruine, de la servitude et de l'invasion étrangère. La patrie doit être chose sacrée au cœur de tous ses enfants.

(A. PERREYVE.)

III. NE LAISSEZ PAS DE FLEURS LA NUIT DANS VOTRE CHAMBRE.

Les fleurs absorbent une grande quantité d'oxygène qu'elles transforment en acide carbonique au moyen de leur carbone. Cet effet a lieu jour et nuit pour les fleurs exposées ou non à la lumière. On avait renfermé une rose dans une cloche. Au bout de six heures, l'air était assez altéré pour éteindre par deux fois une bougie allumée. L'expérience a réussi aussi bien avec des fleurs inodores, qu'avec les fleurs les plus odorantes ; ces propriétés délétères ont été observées trop souvent pour être révoquées en doute. La femme d'un célèbre chirurgien avait eu l'imprudence de conserver dans sa chambre des fleurs de lis ; elle fut prise d'angoisses, de céphalalgie, de défaillances très graves, et faillit être la victime des émanations de ces fleurs. Une demoiselle étant couchée avec sa servante, dans une petite chambre où il y avait beaucoup de fleurs, fut réveillée au milieu de la nuit par des angoisses extraordinaires ; sa servante fut aussi malade ; elles parvinrent avec peine à ouvrir la fenêtre et se rétablirent. Une jeune fille périt, parce qu'on avait laissé une grande quantité de violettes près de son lit, dans une chambre très petite. Une femme fut trouvée morte dans son lit, sans qu'on

pût soupçonner d'autre cause que l'effet produit par une très grande quantité de fleurs de lis qu'elle avait conservées dans sa chambre.

IV. NE LAISSEZ PAS DE FLEURS LA NUIT DANS VOTRE CHAMBRE. (Suite.)

Nous nous contenterons de citer ces faits pour prouver combien il faut éviter l'encombrement des fleurs dans les appartements ; le moindre inconvénient qui puisse en résulter, ce sont : des étouffements, des maux de tête, des syncopes, quelquefois des vomissements, de l'engourdissement dans les membres, des convulsions, presque toujours un état de somnolence, de faiblesse avec diminution des mouvements du cœur. On a remarqué que c'est presque toujours la nuit que les accidents arrivent ; cela tient probablement à ce que l'air n'est pas agité et déplacé comme dans le jour par l'ouverture des portes et des fenêtres, par le mouvement qui se fait dans l'appartement, et que les émanations délétères s'accroissent, se concentrent et agissent avec d'autant plus d'intensité que les individus qui y sont exposés, profondément endormis, n'ont pas conscience des premiers symptômes, qu'ils ressentiraient dans l'état de veille.

(Dictionnaire des sciences.)

V. LES TROIS ÉTATS DES CORPS.

Tout corps peut devenir liquide, tout corps liquide peut devenir gazeux. Si quelques exceptions se présentent, elles sont plutôt apparentes que réelles, et proviennent de ce que certains corps changent de nature, s'altèrent, se décomposent par l'effet de la chaleur, surtout au contact de l'air atmosphérique. Si le charbon, par exemple, ne se fond pas dans nos foyers, c'est que, au contact, de l'air, il brûle et se transforme en une substance gazeuse invisible, nommée gaz carbonique. N'existant plus alors comme charbon, pourquoi voulez-vous que ce charbon se fonde ? D'ailleurs, la chaleur de

nos foyers est de beaucoup trop faible pour amener la fusion d'une simple parcelle de charbon, de tous les corps le plus difficile à fondre. Dans les hauts fourneaux, où se fait, à une température extrêmement élevée l'extraction du fer de son minerai, quelques parcelles du charbon employé comme combustible se fondent et se retrouvent plus tard dans le fer brut. La fusion présente deux faits fort remarquables. Chaque substance exige, pour se fondre, une température spéciale; pendant toute la durée de la fusion la température du corps reste invariable, *quelle que soit l'intensité* du foyer de chaleur.

(J.-H. FABRE.)

EXPLICATIONS.—*Tout* signifiant *chaque* s'emploie sans article ni adjectif.—*Gaz*, mot dérivé de *gaz*; le suffixe *-eux* signifie *qui est de la nature de, qui provient de*.—*Quelques*, adjectif indéfini signifie *plusieurs*.—*Plutôt*, adverbe qui marque la préférence; il ne faut point le confondre avec *plus tôt*, l'opposé de *plus tard*.—*Provenant*, mot formé du préfixe *pro*, qui marque une idée d'extraction, de point de départ, et du verbe *venir*: *provenir, venir de*.—*Changent*: les verbes terminés au présent de l'infinitif par *ger* prennent un *e* après le *g* toutes les fois que la terminaison commence par *a* ou par *o*: *changeant, changeons*.—*S'altèrent*: les verbes ayant à l'avant-dernière syllabe un *é* fermé, changent cet *é* fermé en un *è* ouvert avant une syllabe muette: *J'allère, j'espère, je règne*.—*Contact*, mot formé du latin *cum*, avec, et *tactus*, touché, état de deux ou plusieurs corps qui se touchent.—*Air atmosphérique*, couche de gaz et de vapeurs qui environne le globe terrestre.—*Voulez-vous*: les pronoms *ce, on* et les pronoms *personnels* placés après le verbe s'unissent à ce verbe par un trait d'union, lorsqu'ils en sont le *sujet* ou le *complément*.—*Ce charbon*: on dirait *ce corps* puisqu'il *n'existe plus comme charbon*.—*Amener*: les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe du présent de l'infinitif, le changent en un *è* ouvert avant une syllabe muette.—*Fusion*, action de passer de l'état solide ou gazeux à l'état liquide.—*Parcelle*, diminutif de *partie*.—Hauts fourneaux, bâtiments ayant la forme de cheminées très élevées, dans lesquels on réduit le minerai de fer à l'aide du charbon et de fondants appropriés.—*Minerai*, métal tel qu'on le retire de la mine.—*Combustible*, tout corps qui

à la propriété de brûler au feu.—*Fer brut, fer* qui est dans son premier état.—*Quelle que, en* deux mots parce qu'il précède un verbe; *quelle* s'accorde avec *intensité*.—*Intensité*, degré de force ou d'activité d'une chose, d'une qualité, ou d'une puissance.

Phrases à corriger.

1. Le train resta une couple de minutes arrêté, puis reprit sa marche vers le pont qui était presque fermé. La lumière rouge du sémaphore était encore hissée. Ni moi, ni d'autres n'ont baissé le signal.

2. L'œuvre des trois années écoulées depuis la chute du gouvernement y est résumée de manière à ce qu'on puisse en embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil.

3. Perdus au milieu du grand nombre d'infirmités et de malades renfermés dans ces maisons, les aliénés ne pouvaient suivre les traitements que requerrait leur état.

4. Cette perspective n'est pas pour nous plaire, mais nous n'en voyons pas de plus consolante; et la façon dont nous nous sommes laissés battre diplomatiquement serait vraiment risible, si l'enjeu n'était pas d'une extrême importance.

5. Un catéchisme est tout livre rédigé par questions et par réponses, quelque soit la matière dont il traite.

6. Dans la partie du maître, en outre du corrigé même de la composition donnée, on trouvera des observations sur la manière dont les exercices doivent être donnés, et sur la correction.

7. Quinze cents guerriers Iroquois s'étaient donnés rendez-vous à l'embouchure de la rivière Chateauguay, sur la rive sud du lac Saint-Louis.

8. Si l'on doit vraiment réformer le calendrier, il faut le réformer de ma-

nière à ce qu'on n'ait plus besoin d'y toucher.

Corrections.

1. Le train resta une couple de minutes arrêté, puis reprit sa marche vers le pont, qui était presque fermé. La lumière rouge du sémaphore était encore hissée. Ni moi ni d'autres n'avons baissé le signal.

2. L'œuvre des trois années écoulées depuis la chute du gouvernement y est résumée de manière qu'on puisse en embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil.

3. Perdus au milieu du grand nombre d'infirmes et de malades renfermés dans ces maisons, les aliénés ne pouvaient suivre les traitements que *requérait* leur état.

4. Cette perspective n'est pas pour nous plaire, mais nous n'en voyons pas de plus consolante; et la façon dont nous nous sommes *laissé* battre diplomatiquement, serait vraiment risible, si l'enjeu n'était pas d'une importance extrême.

5. Un catéchisme est tout livre rédigé par questions et par réponses, *quelle que* soit la matière dont il traite.

6. Dans la partie du maître, *outré* le corrigé même de la composition donnée, on trouvera des observations sur la manière dont les exercices doivent être donnés, et sur la correction.

7. Quinze cents guerriers iroquois s'étaient donné rendez-vous à l'embouchure de la rivière Châteauguay, sur la rive sud du lac Saint-Louis.

8. Si l'on doit vraiment réformer le calendrier, il faut le réformer *de manière* qu'on n'ait plus besoin d'y toucher.

Exercices de Calcul.

I. Le gain journalier d'une famille est de \$1.60 et sa dépense de \$1.25 : combien cette famille mettra-t-elle de temps pour économiser \$98 ?

Réponse : 280 jours.

Solution.

L'économie par jour = \$1.60 — 1.25 = \$0.35.

Le nombre de jours demandé = $\frac{98}{.35} = 280$.

II. Combien coûtera la vitrine d'une maison neuve qui a 16 croisées de chacune 6 carreaux, à 19 centins le carreau ?

Réponse : \$18.24.

Solution.

Le nombre de carreaux = $6 \times 16 = 96$.
Le coût de la vitrine = $.19 \times 96 = \$18.24$.

III. 4 litres de crème donnent un kilogramme de beurre et 7 litres de lait donnent 1 litre de crème. Combien faudra-t-il de litres de lait pour obtenir 3 kilogrammes $\frac{1}{2}$ de beurre ?

Réponse : 98 litres.

Solution.

Nombre de litres de crème = $3.50 \times 4 = 14$ litres.
Nombre de litres de lait = $14 \times 7 = 98$ litres.

IV. Une propriété de 13 hectares 8 ares est louée à raison de 2 fr. 25 l'are, et paye 175 fr. d'impôts par an. On vend cette propriété à raison de 4500 fr. l'hectare, et on place le produit de la vente au taux de $4\frac{1}{2}\%$. A-t-on avantage ou perte de revenus en faisant cette dernière opération ? (*Certificat d'études.—Département de la Loire-Inférieure, France.*)

Réponse : Perte de 119 fr. 30.

Solution.

La location de la propriété = $2.25 \times 1308 = 2943$ francs.

Le revenu net = $2943 - 175 = 2768$ francs.

Le produit de la vente =

$$4500 \times 13.08 = 58860 \text{ francs.}$$

L'intérêt sur cette dernière somme =

$$\frac{58860 \times 4.5}{100} = 588.6 \times 4.5 = 2648.70 \text{ francs.}$$

La perte que l'on fait =

$$2768 - 2648.70 = 119 \text{ fr. } 30.$$

V. Un vase vide pèse 1 kil. 25. Aux trois quarts rempli d'eau, il pèse 4 kil. 7; et si l'on achève de le remplir avec du lait, il pèse 5 kil. 885. On demande le poids d'un litre de lait. (*Certificat d'études. — Département de la Loire-Inférieure, France.*)

Réponse : 1 kil. 03.

Solution.

Le poids de l'eau qui remplit les $\frac{3}{4}$ du vase = $4.7 - 1.25 = 3.45$ kil.

3 kil. 45 = une capacité de 3.45 litres.

Les $\frac{3}{4}$ du vase contenant 3 litres 45,

$\frac{1}{4}$ contient $\frac{3.45}{3} = 1.15$ litre.

En achevant de remplir le vase, on a donc versé 1.15 litre de lait.

Le poids de ce lait = $5.885 - 4.7 = 1$ kil. 185.

Le poids d'un litre de lait =

$$\frac{1.85}{1.15} = 1 \text{ kil. } 03.$$

VI. On augmente un nombre de 140; on diminue le résultat de 110, et le nouveau résultat est le quadruple du nombre : quel est ce nombre ?

Réponse : 10.

Solution.

Soit x = le nombre demandé ;

Alors $x + 140$ = le 1er résultat,

Et $x + 140 - 110 = x + 30 =$

2nd résultat.

Mais ce dernier résultat = 4 fois le nombre même : donc

$$4x = x + 30,$$

$$\text{Ou } 3x = 30:$$

$$\text{D'où } x = \frac{30}{3} = 10.$$

VII. On augmente un nombre de 150; on diminue le résultat de 160, et l'on n'a plus que les $\frac{3}{5}$ du nombre : quel est ce nombre ?

Réponse : 25.

Solution.

Soit x = le nombre demandé ;

Alors $x + 150$ = le 1er résultat,

Et $x + 150 - 160 = x - 10$ = le 2nd résultat.

D'après les données du problème,

$$\frac{3x}{5} = x - 10,$$

$$3x = 5x - 50,$$

$$5x - 3x = 50,$$

$$2x = 50:$$

$$\text{D'où } x = \frac{50}{2} = 25.$$

TRIBUNE LIBRE.

Problèmes à résoudre.

Monsieur le Directeur du *Journal de l'Instruction Publique*, Montréal.

Monsieur le Directeur,

Seriez-vous assez bon d'insérer dans votre *Journal de l'Instruction Publique* les deux problèmes suivants :

I. Un cultivateur possède un terrain de la forme d'un trapèze dont les bases inférieure et supérieure sont respectivement de 8 et 6 arpents, et la hauteur, 4 arpents. Or, ce cultivateur voudrait séparer son terrain en deux parties équivalentes par une ligne parallèle aux bases. A quelle distance de la base inférieure cette ligne devra-t-elle passer (1) ?

II. Un nombre multiplié par un deuxième nombre donne 891; ce même

(1) Notre correspondant trouvera dans le *Journal de l'Instruction publique*, vol. IV, page 85, un problème identique à celui dont il demande ici la solution, et, page 144, la même question traitée avec beaucoup de développements.

nombre multiplié par un troisième nombre donne 981. Le carré du deuxième nombre plus le carré du troisième nombre égale 21682. Quels sont ces trois nombres ?

Je compte, Monsieur le Directeur, sur l'obligeance de quelqu'un de vos lecteurs pour en avoir la solution.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

R. B.

Montréal, 11 novembre 1895.

LECTURE POUR TOUS.

Saine Critique.

Nous traduisons du *Michigan Catholic* :

Besoin d'un développement plus parfait de notre système scolaire.—Les garçons peuvent-ils être mieux dirigés et mieux formés par des instituteurs que par des institutrices ?

Le savant évêque de Péoria, Mgr J. L. Spalding, dans un discours qu'il fit à Chicago, au quatrième banquet annuel du *Columbus Club*, créa, parmi les cercles pédagogiques de cette ville, une émotion profonde, dont la cause ne saurait manquer d'intéresser tout le pays.

L'éducation fut le sujet de son discours. Il parla de l'urgente nécessité d'employer en plus grand nombre les instituteurs les plus compétents, coûte que coûte, si nous voulons avoir une future race d'hommes aux mains desquels nous puissions sûrement confier le soin sacré de conserver la République. Il attira l'attention de son auditoire sur la grande majorité des institutrices, et

soutint hardiment que cette pratique de choisir des femmes pour enseigner est malheureuse et d'une économie malentendue. Les femmes sont disposées à s'engager au rabais : de là, nécessité pour les hommes de chercher en dehors de l'enseignement une position où leurs aptitudes seront plus appréciées et mieux rémunérées. Ainsi, la carrière qu'ils avaient résolu d'embrasser, se trouve remplie par des mains moins habiles, attendu, continua-t-il, que les femmes sont incapables de diriger des garçons qui ont dépassé l'âge de dix ans. Si l'œuvre la plus importante doit être le partage de ceux dont les services coûtent le moins cher, il suggéra, en y mêlant une pointe d'ironie, que l'on offrit *une chance* aux prisonniers d'Etat.

La haute autorité de l'évêque Spalding en matière d'éducation donne à sa parole un grand poids ; aussi interrogés sur le sujet, beaucoup de gens parmi les mieux pensants se sont-ils rangés du côté du prêtre. Quelques-uns, cependant, furent d'avis que le résultat obtenu dans les écoles publiques de la ville,—où le personnel enseignant compte un peu plus de 4000 institutrices sur un total de 4300 professeurs, — est tout aussi satisfaisant que si l'instruction eût été donnée exclusivement par des hommes.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Memoria correspondiente presentada a la Direccion general de instruccion publica, por el Inspector nacional de instruccion primaria DON URBANO CHUCARRO, 1893.—Montevideo, Imprenta a vapor de La

Nacion, Calle 25 de Mayo, Nos 146 al 154.

LA REVUE CANADIENNE.

Nous voyons par les tables contenues dans le numéro de décembre de la *Revue Canadienne* que dans le cours de sa 31^e année, cette excellente publication a donné 31 gravures artistiques, 23 portraits, 98 gravures d'illustrations.

Parmi les artistes dont la *Revue Canadienne* a reproduit et étudié les œuvres, nous remarquons les noms célèbres de Paul Delaroche, Gustave Doré, Michel-Ange, Murillo, Raphaël et plus de vingt autres grands maîtres.

La table des matières avec noms d'auteurs fait voir que la *Revue Canadienne* porte toujours bien son nom. On y trouve en effet des articles signés de nos principaux écrivains : Pamphile Lemay, Dom Paul Benoit, le Rév. P.-J. Carrier, L., A. Prud'homme, A.-B. Routhier, J. Royal, l'abbé G. Bourras-a, l'abbé N. Degagné, N.-E. Dionne, le P. Paul V. Charland, Alphonse Leclair et une foule d'autres.

MM. Beauchemin & Fils, propriétaires-administrateurs de la *Revue Canadienne* annoncent à leurs abonnés que l'encouragement qu'ils ont reçu du public ami des lettres, leur permet de réduire le prix d'abonnement de \$2.50 à \$2.00.

A ce prix réduit, la 32^e année de la *Revue* sera plus élégante et plus intéressante que toutes celles qui l'ont précédée.

C'est un beau succès bien mérité.

Toutes nos félicitations.

LIVRES NOUVEAUX.

La maison Armand COLIN et Cie (5 rue de Mézières, Paris) vient de faire paraître les deux ouvrages suivants, dont nous publions le titre et le sommaire :

Dictionnaire-manuel-illustré des CONNAISSANCES PRATIQUES, par M. E. BOUANT, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé au lycée Charlemagne.

SOMMAIRE: — *Hygiène, Médecine pratique, Économie domestique, Économie rurale, Jardinage, Chasse, Pêche, Cuisine, Recettes pratiques, Jeux, Sport, Villes d'eaux et de Bains de mer, Savoir-vivre, Législation usuelle,*

Administration, Finances, Assurances, Instruction, Ecoles spéciales, Professions et Métiers.

Un volume in-18 jésus. illustré de 1600 gravures, relié toile, tranches rouges, 6 fr.

Dictionnaire manuel-illustré des SCIENCES USUELLES, par M. E. BOUANT, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé au lycée Charlemagne.

SOMMAIRE: *Astronomie, Mécanique, Art militaire, Physique, Météorologie, Chimie, Biologie, Anatomie, Physiologie, Zoologie, Botanique, Géologie, Minéralogie, Microbiologie, Médecine, Hygiène, Agriculture, Industrie.*

Un volume in-18 jésus. illustré de 2500 gravures, relié toile, tranches rouges, 6 fr.

La Revue Canadienne

paraissant le 1^{er} de chaque mois par livraison de 64 pages ornées de nombreuses et excellentes gravures.

31^e ANNÉE

DÉCEMBRE 1895

Sommaire.

Homère, d'après le baron François Gérard, gravure frontispice.

Étude sur cette œuvre et son auteur, par Alphonse Leclair.

A ma chère mère, poésie, par Antonin France.

Les Anciennes "Gildes" ou Confréries de Sainte Anne, suite et fin, par le Rév. P. Paul V. Charland, des frères prêcheurs.

Impressions de voyage, suite et fin, par Pamphile LeMay.

L'Hotel d'Angleterre, nouvelle, suite et fin, par Lanoë Falconer, traduit de l'anglais par Robert de Cerisy.

Chronique du mois.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX. XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030 Montreal (Canada.)